



## responsabilite de garde de chien

Par **Gaelchemain**, le **08/11/2022** à **15:36**

Bonjour,

Nous avons avec mon ex compagne une chienne Estrella (env65kg) qui est sur les papiers a mon nom. Depuis notre séparation, environ un an, notre chienne vis dans la maison de mon ex compagne avec un autre chien. Mon ex conjointe me menace d'attacher dehors la chienne si je ne la prend pas pendant ses vacances. J'habite un appartement de 40m<sup>2</sup> avec un jardin non clos. Notre chienne a deja mordu 2 fois nos voisins car elle est tres gardienne et par 2 fois a profiter du portail ouvert pour agresser nos voisins. A t elle le droit de faire cela? je ne pense pas que pour la chienne etre enferme dans 40m<sup>2</sup> une bonne partie de la journee et ne sortir qu'en laisse soit tres bon. Jusqu'a present nous avons toujours trouve des gens qui s'occupaient de nos animaux lors de nos absences, nous avons 2 chiens, des poules et des chevres naines. Est ce que je risque juridiquement quelque chose si elle met sa menace à execution sachant qu'elle a la reponsabilite et la garde du chien le reste de l'année.

En vous remerciant de votre reponse, cordialement

Par **youris**, le **08/11/2022** à **19:14**

bonjour,

ce chien vous appartient puisque ses papiers sont à votre nom, votre ex peut vous obliger à le reprendre.

votre ex peut par exemple donner votre chien à la SPA si vous refusez de le reprendre.

il vous appartient de trouver une solution pour la garde de votre chien.

salutations